

Textes de référence contre la discrimination

Dates/Origines	Textes de référence	Principes
26.08.1789 France	Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen Art 1 et 6	*Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune*.
27.10.1946 France	1 ^{ère} Constitution 4 ^e République	*Nul ne peut être lésé dans son travail et son emploi en raison de ses origines, de ses opinions, ou de ses croyances*.
10.12.1948 International	Déclaration des Droits de l'Homme - Art 2 et 7 (ONU).	*Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation*.
04.11.1950 Europe	Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales Art 141	Interdiction de discrimination : la jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente convention doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.
29.06.1951 International	Convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes - N° 100	*L'expression égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale se réfère aux taux de rémunération fixés sans discrimination fondée sur le sexe*.
25.03.1957 UE	Traité de Rome Art 41	*Chaque État membre assure l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et féminins pour un même travail ou un travail de même valeur*.
25.06.1958 International	Convention de l'Organisation Internationale du Travail sur la discrimination en matière d'emploi et de profession N° 111	*La discrimination comprend : toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chance ou de traitement en matière d'emploi ou de profession*.
04.10.1958 France	Constitution de la 5 ^e République - Préambule	*Nul ne peut faire l'objet de mesures discriminatoires en raison de son origine*.
21.12.1965 International	Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale Art 2	*Les États condamnent la discrimination raciale et s'engagent à poursuivre... une politique tendant à éliminer toute forme de discrimination raciale et à favoriser l'entente entre toutes les races*.
01.07.1972 France	Loi Pleven	Elle inscrit dans le Code pénal l'interdiction de refus de fournir un bien ou un service et le refus d'embauche.
10.02.1975 UE	Directive européenne 75/117	Elle concerne le rapprochement des législations des États membres relatives à l'application du principe d'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et féminins.
30.06.1975 France	Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées	Le droit aux soins et à l'éducation constitue une obligation nationale vis-à-vis des enfants et des jeunes handicapés.
09.02.1976 UE	Directive européenne 76/207	Elle est relative à la mise en œuvre du principe d'égalité homme/femme en ce qui concerne l'emploi, la formation et la promotion professionnelle.
18.12.1979 International	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes Art 2	*Les États condamnent la discrimination à l'égard des femmes sous toutes ses formes, conviennent de poursuivre par tous les moyens appropriés et sans retard une politique tendant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes*.
13.07.1983 France	Loi Roudy	Elle introduit le principe général de non discrimination entre les sexes avec obligation de présenter aux organisations syndicales annuellement un rapport sur la situation comparée hommes/femmes.
24.07.1986 UE	Directive européenne 86/378	Elle est relative à la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes dans les régimes professionnels de sécurité sociale.
20.11.1989 International	Convention relative aux Droits de l'Enfant Art 2	*Les États prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit protégé contre toute forme de discrimination*.

Dates/Origines	Textes de référence	Principes
12.07.1990 France	Loi relative à la protection des personnes contre la discrimination en raison de leur état de santé ou de leur handicap	Cette loi ajoute dans le Code pénal l'interdiction de refuser, sur l'un ou l'autre de ces fondements, l'accès à un emploi, un logement, un loisir ou la vente d'un bien.
19.10.1992 UE	Directive européenne 92/85	Elle concerne la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées, ou allaitant au travail.
02.11.1992 France	Loi relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations du travail Art L 122- 46 du Code du travail	Cette loi modifie le Code du travail et le Code de procédure pénale : "Aucun salarié ne peut être sanctionné ni licencié pour avoir subi ou refusé de subir les agissements de harcèlement... dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers. Aucun salarié ne peut être sanctionné ni licencié pour avoir témoigné des agissements défrisés... ou pour les avoir relatés. Toute disposition ou tout acte contraire est nul de plein droit".
03.05.1996 Europe	Charte sociale européenne révisée	Elle énonce les droits et libertés et établit un système de contrôle qui en garantit le respect par les États. Les droits concernent tous les individus dans leur vie quotidienne : logement, santé, éducation, emploi, protection juridique et sociale, circulation des personnes, non-discrimination.
02.10.1997 UE	Modification du Traité de Rome par le Traité d'Amsterdam - Art 13	Modification qui donne compétence à l'Union européenne en matière de lutte contre les discriminations et oblige les États membres à mettre en place une politique publique de lutte contre les discriminations.
15.12.1997 UE	Directive européenne 97/80	Elle est relative à la charge de la preuve dans le cas de discrimination fondée sur le sexe.
21.10.1998 France	Conseil des ministres	Il reconnaît l'existence de discriminations.
Janvier 1999 France	Ministère de l'Intérieur	Il est demandé aux Préfets de créer les CODAC (COmmision Départementale d'Accès à la Citoyenneté) ; création du GELD (Groupe d'Études et de Lutte contre les Discriminations).
11.05.1999 France	Déclaration de Grenelle	Table ronde entre l'Etat et les partenaires sociaux pour dénoncer l'existence des discriminations.
29.06.2000 UE	Directive européenne 2000/43	Sur le principe d'égalité de traitement sans distinction de race, elle fixe un cadre de travail général en matière d'emploi ou de travail.
27.11.2000 UE	Directive européenne 2000/78 Décision du Conseil 2000/750	Elles établissent un plan d'actions communautaire de lutte contre les discriminations.
09.05.2001 France	Loi relative à l'égalité homme/femme	Elle renforce la loi Roudy et fait obligation aux partenaires sociaux de négocier un plan d'actions pour réduire les inégalités dans le monde du travail.
16.11.2001 France	Loi relative à la lutte contre les discriminations	Elle intègre dans le Code du travail les principes de non-discrimination.
03.02.2003 France	Loi	Elle aggrave les peines punissant les infractions à caractères raciste, antisémite ou xénophobe.
09.03.2004 France	Loi Perben	Elle alourdit les sanctions pénales pour l'employeur qui enfreint les règles sur la non-discrimination.
22.12.2004 France	Loi	Elle crée la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité). Cette loi inverse l'aménagement de la charge de la preuve.